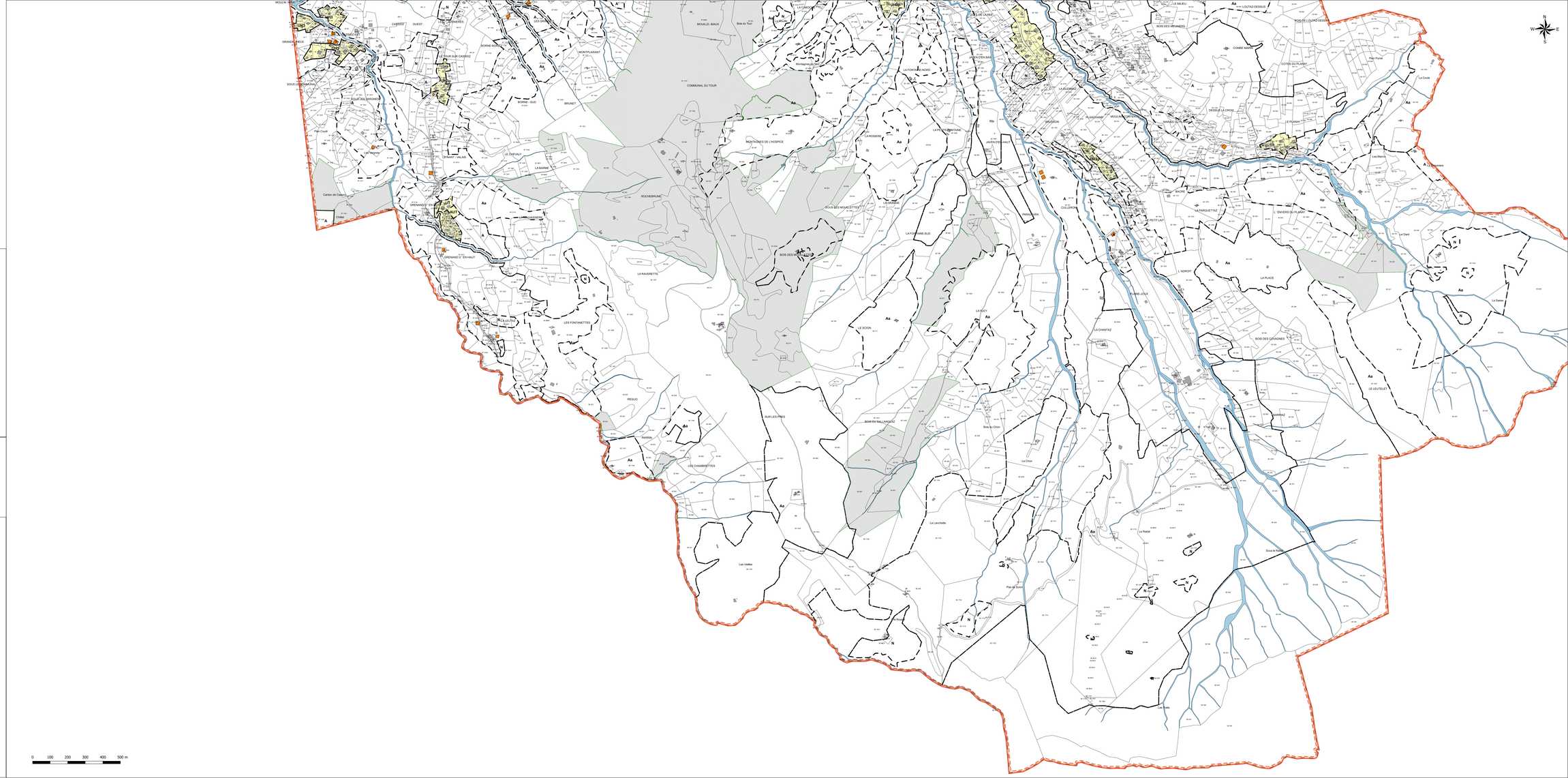

ZONAGE

Zones urbaines

UA	Zone à vocation dominante d'habitat, notamment les formes urbaines denses, Secteurs à mixité de toutes les fonctions urbaines, particulièrement le commerce
UBa	Zone à vocation dominante d'habitat, notamment les formes urbaines denses, Secteurs à mixité des fonctions urbaines nécessaires à l'animation des centres de la station-village, particulièrement le commerce
UBb	Zone à vocation dominante d'habitat, notamment les formes urbaines de moyenne densité
UBc	Zone à vocation dominante d'habitat, notamment les formes urbaines de faible densité
UBd	Zone à vocation dominante d'habitat, introduisant des disparités de sites à développer des formes urbaines de moyenne densité en respect avec le paysage agraire et naturel dominant ou des ensembles paysagers et/ou environnementaux des lieux
UE	Zone à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif
UI	Zone à vocation d'activités économiques, principalement à usage d'hébergement
UIP	Zone à vocation touristique, principalement à usage d'hébergement et ouverte à l'extension d'hébergement et de l'organisation
UX	Zone à vocation d'activités économiques principalement à usage industriel et artisanal de production

Zone non urbanisable, réserve à l'urbanisation future

AU	Réserve d'urbanisation future à vocation d'habitat, notamment les formes urbaines de moyenne densité, et/ou à usage d'activité d'hébergement et de restauration
AUT	Réserve d'urbanisation future à vocation d'hébergement touristique
AUX	Réserve à vocation de confortement et de développement de l'offre en hébergement

Zone agricole

A	Zone Agricole
Ap	Zone à vocation de gestion des sites d'alpages

Zone naturelle

N	Zone naturelle
Nb	Zone à vocation de gestion et de développement des activités sportives et de loisirs de pleine air
Nc	Zone spécifique pour l'exploitation de ressource industrielle de type tabac

LEGENDE

- Périmètre soumis au permis de démolir, en application de l'article L430-1 du CU
- Au titre de l'article L424-1 du CU : Périmètre d'études
- Zone soumise à un risque de sismicité moyenne (zone 4) (Arrêté n°2015014-0005 du 14 janvier 2015)
- Zone soumise à un risque d'exposition au plomb (Arrêté n°2011192-0030 du 11 juillet 2011)
- Périmètres situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique s'appliquent selon l'arrêté préfectoral du 01/12/1998
- Bois et forêts soumis au régime forestier
- Périmètre à l'intérieur duquel s'applique le Droit de Préemption Urbain Renforcé (D.P.U.R) défini par les articles L211-1 du CU
- Diversité commerciale à protéger ou à développer
- À titre indicatif : bâtiment d'exploitation agricole (à la date d'approbation du PLU)
- Limites des zones et secteurs

Mairie de Megève
Pôle Développement et Aménagement Durables
1, place de l'Église
74120 MEGÈVE
Tél : 04 50 93 29 01 - Fax : 04 50 93 80 92

megève

Plan Local d'Urbanisme
Document graphique réglementaire
Plan graphique annexe
PARTIE SUD

Certifié conforme et vu pour être annexé au présent arrêté en date du 25 juillet 2022, de mise à jour du PLU de Megève

Le Maire,
Catherine JULLIEN-BRECHES

Plan : n° 6-1-1b | **Échelle :** 1:5 000 | 25/07/2022

PROCEDURES

Elaboration	Modification	Révision	Déclaration de projet	Exécution des jugements	Mise à jour
21 mars 2017	N°1 : 12 décembre 2017		N°1 : 25 juin 2018	14 mai 2019	N°1 : 28 mai 2020
	N°2 : 4 septembre 2018		N°2 : 5 octobre 2018		N°2 : 30 mars 2021
	N°3 : 18 décembre 2020		N°3 : 11 juillet 2019		N°3 : 18 avril 2022
			N°4 : 30 juin 2020		N°4 : 25 juillet 2022

0 100 200 300 400 500 m